

Association vaudoise des archivistes

**Rapport d'activité
2001 - 2003**

Association vaudoise des archivistes

5^{ème} rapport d'activité 2001 - 2003

Janvier 2004

Informations générales

Siège de l'Association, secrétariat et comptabilité :

Association vaudoise des archivistes
p.a. Mme Ruth LINIGER
Route du Pavement 117
1018 LAUSANNE

Tél. + Fax : 021 647'12'05
e-mail : rliniger@urbanet.ch

CCP : 60-377052-4

Siège de la bibliothèque et des archives de l'Association :

Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 CHAVANNES-près-RENENS

Tél. national (CH) : 021 316'37'11
Tél. international : +41.21 316'37'11
Fax national (CH) : 021 316'37'55
Fax international : +41.21 316'37'55
e-mail : info.acv@vd.ch

Internet : <http://www.dire.vd.ch/archives-cantoniales>

Cotisations

- | | |
|---|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> Membre individuel | Fr. 30.-- par an |
| <input type="checkbox"/> Membre collectif | Fr. 90.-- par an |
| <input type="checkbox"/> Membre étudiant / chômeur | Fr. 20.-- par an |

CCP 60-377052-4

Rapport d'activité 2001 - 2003

Table des matières

• Informations générales	1
• Table de matières	2
• « Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes »	3
• Rapports d'activité 2001 – 2003	5
• Membres du comité	8
• Membres de l'Association au 14 juin 2003	10
• Comptes 2001 et rapport du trésorier	17
• Comptes 2002 et rapport du trésorier	19
• « Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation », une aide précieuse à l'usage des écoles, résumé par Delphine Perreten	21
• Journée de formation de l'Association vaudoise des archivistes Visite à l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (Neuchâtel) : La conservation et la restauration des albums de photos et plus généralement de la photographie, par Lisane Lavanchy et Christophe Brandt	22
• MEMORIAV - Un réseau au service de la mémoire audiovisuelle suisse, par Nadya Rohrbach	28
• La construction de locaux d'archives : opportunité et efficacité des systèmes passifs par François Jolliet.....	31
• Bulletins d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes	36
• Bulletins de commande	37

Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ?

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES,

CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :

- ❖ soutenir les archivistes professionnels ou non-professionnels œuvrant dans des cadres institutionnels différents en leur offrant une tribune d'expression et d'échanges
- ❖ sensibiliser les détenteurs d'archives aux défis inhérents à la sauvegarde et à la connaissance de notre mémoire
- ❖ diffuser une image avantageuse de la profession et promouvoir le statut des archivistes
- ❖ susciter des manifestations visant à mettre en valeur les fonds d'archives

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES
REPLIT CES OBJECTIFS EN
PARFAITE COMPLÉMENTARITÉ AVEC
CEUX DÉFENDUS PAR L'ASSOCIATION DES
ARCHIVISTES SUISSES, LES ARCHIVES COMMUNALES ET
LES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES**

L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE

- ❖ **AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES**
bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

- ❖ **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**
Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

- ❖ **AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES**
lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

- ❖ **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**
familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER

A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC

LES REALISATIONS DE TOUS CEUX

QUI CONTRIBUENT A SAUVEGARDER

LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON

Rapport d'activité 2001 – 2002

Votre comité s'est réuni une fois à Clarens et deux fois à Lausanne pendant cet exercice. La deuxième moitié de l'année 2001 fut consacré principalement à la préparation du dépliant « Archiviste, une profession. Profils de poste à l'usage des communes », ainsi qu'au choix d'un logo « AVA », d'un nouveau papier à lettres et d'enveloppes. Ces projets se sont réalisés en automne 2002.

La surcharge de travail et le manque de disponibilité des membres du comité ont fait que le repas du comité a été repoussé à plusieurs reprises et a eu lieu finalement en septembre 2002 au Café de Montelly à Lausanne. La présidente remercie chaleureusement la secrétaire, Mme Ruth Liniger, pour sa toujours très grande disponibilité !

Le 22 janvier 2002, 24 membres ont visité l'Institut suisse pour la conservation de la photographie à Neuchâtel et ont eu l'occasion de voir des archives photographiques en travail de restauration. Nous remercions vivement Lisane Lavanchy d'avoir rendu compte de cette sortie aux pages 22 à 27 de ce Rapport.

Notre association a accordé un soutien financier à l'Exposition fédérale touchant les Expositions nationales. En remerciement, les membres de l'AVA ont été invité le 1^{er} mars 2002 à une visite cette exposition à l'Espace Arlaud, visite guidée par Frédéric Sardet, archiviste de la Ville de Lausanne et membre de notre comité.

L'assemblée générale ordinaire, organisée le 25 mai 2002 au Centre d'Iconographie genevois, n'a pas attiré la foule. 16 personnes, dont 7 membres du comité se sont déplacées à Genève par un temps maussade et pluvieux. L'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2001-2002 et votre présidente constate que déjà deux ans se sont écoulés depuis son entrée en fonction. Après la partie statutaire, nous avons eu l'occasion de visiter le Centre. Les membres présents ont apprécié la disponibilité et les explications détaillées de son directeur, M. Livio Fornara. Nous nous sommes rendus ensuite à la Maison Tavel pour découvrir l'expo Beaumont.

Le 16 novembre 2002, les Archives cantonales vaudoises ont organisé une journée portes ouvertes à l'occasion de la Journée Nationale des Archives. L'AVA a participé à cette manifestation avec un stand d'information.

Le 25 novembre 2002, la présidente a été victime d'une hernie discale cervicale qui l'a éloigné des ses tâches pendant plus de 6 mois. Le vice-président, M. Roland Cosandey, a repris la présidence.

Evelyne Lüthi-Graf

Assemblée générale et exercice 2002 - 2003

Rapport du vice-président

L'assemblée générale ordinaire de l'AVA s'est déroulée à Chevroux, le 14 juin 2003, à l'invitation de M. Olivier Duruz, membre du comité et archiviste de la commune.

Ce dernier nous conviait à visiter l'exposition qu'il avait mise sur pied dans le cadre du Bicentenaire à la Maison de Commune. « Chevroux fête le bicentenaire 1803-2003 », tout en étant coordinateur avec M. Robert Pictet de la brochure de l'AVA « Exposer les archives. Suggestions pratiques », qui fut distribuée aux membres présents. La relation est exemplaire, puisque ce document s'adresse « prioritairement aux communes sans service culturel organisé ou aux personnes sans expérience muséographique, mais motivées pour organiser une exposition temporaire ».

Une deuxième raison justifiait le déplacement à Chevroux : la visite du local de stockage des archives, récemment aménagé par M. François Jolliet, architecte, selon des solutions matérielles particulières, appliquées à une plus grande échelle par les Archives de la construction moderne (Lausanne).

En présence de vingt-six membres (nous étions 254 à cette date), l'Assemblée générale fut menée par le sous-signé, en l'absence de notre présidente. La partie protocolaire fut consacrée principalement à un bref rapport d'exercice qui permit de rappeler les points suivants.

2002 vit une activité courante du comité réduite à deux séances, en raison de l'indisponibilité de Mme Evelyne Lüthi-Graf, en congé de maladie. Par contre, l'effort des groupes de travail fut soutenu.

Il permit de produire un document important sur l'archivage scolaire, « Dossiers scolaires ; système de classement & calendrier de conservation », sous la supervision de Delphine Perreten, archiviste des cercles de Prilly, avec la collaboration de Robert Pictet, Olivier Duruz, Christian Gilliéron (Archives scolaires aux ACV), Catherine Guanzini (Archives d'Yverdon), et de Marcel Ruegg (Archives de la Ville de Lausanne).

Une journée d'information précéda la parution du document. Organisé à Prilly le 31 octobre 2002 sous le titre « Archives scolaires : la galère ? », elle réunit une trentaine de participants dont la moitié provenait du milieu scolaire.

Le tirage initial du dossier, 600 exemplaires, a été augmenté de 300 unités en raison de la forte demande des cercles scolaires. Nous avons donc correctement identifié un besoin et notre réponse a recueilli un écho qui dépasse de loin notre attente.

C'est au cours de la même année que fut élaboré sous la houlette de Robert Pictet « Exposer les archives : suggestions pratiques ». Conçu initialement en vue des activités qui allaient marquer le Bicentenaire, ce dossier est devenu au fil des rédactions et du temps, d'un usage plus général et peut-être plus permanent.

Pour la suite, le comité envisage de porter l'attention de l'association sur les thèmes suivants : le Records management, l'archivage de documents soumis à la protection des données (Services

sociaux, population), les archives comptables (comptabilité, services des finances), les archives techniques (urbanisme, construction, services industriels).

Le comité dispose de la possibilité de soutenir modestement recherches ou publications, selon l'intérêt et la pertinence des demandes qui lui sont soumises. En 2002, la somme de trois mille francs a été octroyée à l'édition d'un CD-Rom consacré à l'histoire des salles de cinéma de Montreux et de Vevey de 1896 à 1950 : David von Kaenel, « Du Cinématographe au Cinémascope ». Reposant sur l'exploitation d'archives communales et privées, dotée d'un chapitre méthodologique utile à l'archiviste comme au chercheur, cette publication est un mémoire de licence de l'Université de Lausanne, remanié et augmenté d'illustrations. A la date de la rédaction de ces lignes (décembre 2003), quelque cent cinquante exemplaires ont été vendus sur un tirage de 214 unités. Nos membres en reçurent une offre de souscription avantageuse en automne 2002.

L'Assemblée générale approuve les comptes et accepte la modification de l'article 15 des statuts, proposée par le comité. Si la nouvelle mouture permet une plus grande souplesse, elle traduit surtout la volonté du comité de trouver une réponse statutaire à la question de son renouvellement, renouvellement qu'il juge souhaitable et souhaité, même s'il a été reconduit à l'unanimité. On compte une démission, celle de Fabienne Hoffmann, occupée à La Chaux-de-Fonds.

Arrosée par l'orage, l'Assemblée générale fut suivie d'une verrée et des deux visites annoncées. En raison d'une distraction d'agenda, M. Jolliet ne put nous rejoindre pour commenter le système et le mode de construction du local de stockage des archives de Chevroux. Il nous promit le texte inédit que vous lirez ici-même sous le titre « Notes sur la construction de locaux d'archives ».

Roland Cosandey

Membres du comité

Adresse professionnelle

Présidente

Mme Evelyne Lüthi-Graf

Archives de Montreux
av. Alexandre Vinet 8
1815 Clarens
adresse postale : Grand-Rue 73
Case postale 1117
1820 Montreux

Tél. 021 983'18'10
Fax. 021 983'18'11
e-mail : luthie@comx.org

Trésorier

M. Frédéric Sardet

Archives de la Ville de Lausanne
rue du Maupas 47, case postale
1002 Lausanne

Tél. 021 315'21'21
Fax. 021 315'21'20
e-mail: frederic.sardet@lausanne.ch

Membres

Mme Cristina Bianchi

Musée Olympique
Quai d'Ouchy 1, case postale
1001 Lausanne

Tél. 021 621'62'74/79
Fax 021 621'67'18
e-mail : cristina.bianchi@olympic.org

Mme Fabienne Chatelan

Archives communales de Morges
Place Hôtel de Ville 1
1110 Morges

Tél. 021 804'96'50
Fax 021 804'96'45
e-mail : archives@morges.ch

Adresse professionnelle

M. Roland Cosandey

Ecole cantonale d'art de Lausanne
Unité cinéma
Rue de l'Industrie 30
1030 Bussigny

Tél. 021 316'92'20
Fax 021 316'92'66

M. Olivier Duruz

Archives communales de Chevroux

M. Robert Pictet

Archives cantonales vaudoises
rue de la Mouline 32
1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 316'37'11
Fax 021 316'37'55
e-mail : robert.pictet@acv.vd.ch

M. Alphonse Rivier

Archives communales de Pully
1009 Pully

Tél. 021 721'35'36 (direct)
Fax 021 721'31'15
e-mail : alphonse.rivier@pully.ch
(mardi et jeudi 9-13h. / 13.30-17h)

Secrétariat et comptabilité :

Mme Ruth Liniger
Route du Pavement 117
1018 Lausanne

Tél. + Fax : 021 647'12'05
e-mail : rliniger@urbanet.ch

Membres de l'Association au 14 juin 2003

Membres collectifs (18 Institutions) :

- Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives historiques régionales, M. Giuseppe Rivolin, pl. de l'Académie Saint-Anselme 2, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, M. Frédéric Sardet, rue du Maupas 47, Case postale, 1000 Lausanne 9
- Association des archivistes suisses (AAS), Caissier Hans-Robert Ammann, Archives cantonales du Valais, rue des Vergers 7, 1950 Sion
- Association des secrétaires municipaux, M. Jean-Marc Nicod, Le Châtaignier, 1523 Granges-Marnand
- Banque cantonale vaudoise, M. Jean-Louis Emmenegger, Case postale 300, 1001 Lausanne
- Comité international olympique, Mme Antoinette Dufour, Château de Vidy, 1007 Lausanne
- Établissement cantonal d'Assurance, M. Jean-Robert Guignard, av. du Général-Guisan 56, 1009 Pully
- Glossaire des patois de la Suisse romande, M. Henri Chevalley, av. DuPeyrou 6, 2000 Neuchâtel
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, Mme Denise Francillon, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, M. Daniel Glauser, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- * Musée du Léman, Centre de documentation, Mme Véronique Pilet, Quai Louis-Bonnard 8, case postale 265, 1260 Nyon 1
- Musée olympique, Mme Cristina Bianchi, Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne
- Nestec S.A., M. Albert Pfiffner, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, Mme Fabienne Hoffmann, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
- * Steiner Pierre S.A. – Bureau d'architecture, Case postale 442, 1815 Clarens
- Université de Lausanne, BRA 204, M. Olivier Robert, 1015 Lausanne-Dorigny

Membres collectifs (135 Communes)

- Commune d'Aclens	La ferme de Commune	1123 Aclens
- Commune d'Apples	rte de Cottens 17, CP 130	1143 Apples
- Commune d'Arzier	Administration communale	1273 Arzier-le-Muids
- Commune d'Aubonne	place du Marché 12	1170 Aubonne
- Commune de Bassins	place de la Couronne	1269 Bassins
- Commune de Baulmes	Hôtel de Ville	1446 Baulmes
- Commune de Begnins	route de St-Cergue 14	1268 Begnins
- Commune de Bex	rue Centrale 1, CP 64	1880 Bex
- Commune de Bière	Hôtel de Ville	1145 Bière
- Commune de Blonay	rue des Oches 5, CP 171	1807 Blonay
- Commune de Bogis-Bossey	ch. de la Pinte 2	1279 Bogis-Bossey
- Commune de Bougy-Villars	Administration communale	1172 Bougy-Villars
- Commune de Boussens	Maison de Commune	1034 Boussens
- Commune de Bremblens	rue du Pressoir 1	1121 Bremblens
- Commune de Bretigny-sur-Morrens	rue du Village 3B	1053 Bretigny-sur-Morrens
- Commune de Buchillon	rue Roger de Lessert 10	1164 Buchillon
- Commune de Bullet	Le Collège	1453 Bullet
- Commune de Bursinel	L'Oujonnet	1195 Bursinel
- Commune de Bussigny	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1	1030 Bussigny-près-Lausanne
- Commune de Chamblon	Au Collège	1436 Chamblon
- Commune de Champagne	Maison de Commune	1424 Champagne
- Commune de Champvent	Maison de Commune	1443 Champvent
- Commune de Chardonne	rue du Village 19	1803 Chardonne
- Commune de Chavannes-le-Veyron *	Saint-Denis	1309 Chavannes-le-Veyron
- Commune de Chésereux	rte du Vieux-Collège	1275 Chésereux
- Commune de Chigny	rte de Vufflens	1134 Chigny
- Commune de Coinsins	rue des Fontaines	1267 Coinsins
- Commune de Colombier	place du Village	1114 Colombier (VD)
- Commune de Commugny	rte de Coppet 10	1291 Commugny
- Commune de Coppet	Grand'Rue 65	1296 Coppet
- Commune de Corcelles	rue du Collège 5	1562 Corcelles-près-Payerne
- Commune de Corseaux	rue du Village 4	1802 Corseaux
- Commune de Corsier-sur-Vevey	rue du Château 4, CP 75	1804 Corsier-sur-Vevey
- Commune de Cossonay	rue Neuve 1	1304 Cossonay
- Commune de Crissier	ch. de Chisaz 1	1023 Crissier
- Commune de Cuarnens	Hôtel de France	1309 Cuarnens
- Commune de Cudrefin	Maison de Commune	1588 Cudrefin
- Commune de Cugy	rue du Village 13	1053 Cugy
- Commune de Cully	rte de Lausanne 1	1096 Cully
- Commune de Dully	Centre communal	1195 Dully
- Commune d'Echallens	place du Château 4	1040 Echallens
- Commune d'Ecublens	Mon Repos	1024 Ecublens
- Commune d'Essertines-s/Yverdon	Maison de Commune	1417 Essertines-sur-Yverdon
- Commune d'Etoy	pl. Saint-Jaques 3	1163 Etoy
- Commune d'Eysins	rue du Vieux-Collège	1262 Eysins
- Commune de Faoug	Collège	1595 Faoug

- Commune de Founex	rte de Châtaigneriaz 2	1297 Founex
- Commune de Froideville	rue du Village 16	1055 Froideville
- Commune de Genolier	place du Village	1272 Genolier
- Commune de Gimel	Administration communale	1188 Gimel
- Commune de Gingins	rte de Trélex 4	1276 Gingins
- Commune de Gland	Grand-Rue 38	1196 Gland
- Commune de Goumoëns-la-Ville	Maison de Commune	1376 Goumoëns-la-Ville
- Commune de Grandvaux	Grand'Rue 1	1091 Grandvaux
- Commune de Granges-près-Marnand	rue du Collège	1523 Granges-près-Marnand
- Commune de Gryon	Maison de commune	1882 Gryon
- Commune de Jongny	rte de Châtel-St-Denis 38	1805 Jongny
- Commune de Jouxens-Mézery	ch. de Beau-Cèdre 1	1008 Jouxens-Mézery
- Commune de Juriens	* Le Collège	1326 Juriens
- Commune de La Rippe	rue des Quatre-Fontaines 2	1278 La Rippe
- Commune de La Sarraz	Grand-Rue 1	1315 La Sarraz
- Commune de La Tour-de-Peilz	Grand-Rue 46, CP 52	1814 La Tour-de-Peilz
- Commune de Lavey-Morcles	rue Centrale	1892 Lavey-Morcles
- Commune de Leysin	Maison de Commune	1854 Leysin
- Commune de L'Isle	Le Château	1148 L'Isle
- Commune de Lonay	place de l'Eglise 3	1027 Lonay
- Commune de Lucens	rue de l'Hôtel-de-Ville	1522 Lucens
- Commune de Lully	Maison de Commune	1132 Lully
- Commune de Lutry	Le Château, CP 190	1095 Lutry
- Commune de Marchissy	Maison de Commune	1261 Marchissy
- Commune de Mauborget	Maison de Commune	1453 Mauborget
- Commune de Mex	rue du Temple, CP 33	1031 Mex
- Commune de Mézières	rue du Général-Guisan	1083 Mézières
- Commune de Mies	rue du Village 1	1295 Mies
- Commune de Mollens	Administration communale	1146 Mollens
- Commune de Montagny-Yverdon	Clos-Lucens 1	1442 Montagny-près-Yverdon
- Commune de Montherod	Le Collège	1174 Montherod
- Commune de Montreux	Grand'Rue 73, CP 1117	1820 Montreux
- Commune de Montricher	Case postale	1147 Montricher
- Commune Le Mont-sur-Lausanne	route de Lausanne 16	1052 Le Mont-sur-Lausanne
- Commune de Morges	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1	1110 Morges
- Commune de Morrens	pl. du Village 1	1054 Morrens
- Commune de Moudon	pl. Hôtel de Ville 1, CP 43	1510 Moudon
- Commune de Noville	Le Collège	1845 Noville
- Commune de Nyon	place du Château 3	1260 Nyon
- Commune d'Ollon	Bâtiment administratif	1867 Ollon
- Commune de Palézieux	Case postale 35	1607 Palézieux
- Commune de Paudex	rte de la Bordinette 5	1094 Paudex
- Commune de Payerne	Hôtel de Ville	1530 Payerne
- Commune de Penthaz	Vieux-Collège 7	1303 Penthaz
- Commune de Poliez-le-Grand	Bâtiment communal	1041 Poliez-le-Grand
- Commune de Prangins	La Place, CP 48	1197 Prangins
- Commune de Préverenges	rue de Lausanne 23	1028 Préverenges
- Commune de Prilly	route de Cossonay 40	1008 Prilly

- Commune de Provence	Administration communale	1428 Provence
- Commune de Pully	av. du Prieuré 2, CP 63	1009 Pully
- Commune de Renens	rue de Lausanne 33	1020 Renens
- Commune de Riex	place de l' Ancien-Collège	1097 Riex
- Commune de Rolle	Grand-Rue 44	1180 Rolle
- Commune de Romainmôtier-Envy	Hôtel de Ville	1323 Romainmôtier-Envy
- Commune de Romanel-s/Lausanne	ch. du Village 24	1032 Romanel-sur-Lausanne
- Commune de Rougemont	Case postale 16	1659 Rougemont
- Commune de Saubraz	Le Collège	1189 Saubraz
- Commune de Savigny	rte de Mollie-Margot 4	1073 Savigny
- Commune de Sévery	Le Record Chauvet	1141 Sévery
- Commune de St-Barthélemy	Maison du Talent	1041 Saint-Barthélemy (VD)
- Commune de St-Cergue	Bâtiment administratif	1264 Saint-Cergue
- Commune de Ste-Croix	Hôtel de Ville	1450 Sainte-Croix
- Commune de St-Légier-La Chiésaz	rte des Deux-Villages 23	1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Commune de St-Prex	ch. de Penguey 1A	1162 Saint-Prex
- Commune de St-Saphorin (Lavaux)	Bâtiment communal	1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
- Commune de St-Sulpice	rue du Centre 47	1025 Saint-Sulpice (VD)
- Commune de Sullens	rue du Château	1036 Sullens
- Commune de Thierrens	Collège primaire	1410 Thierrens
- Commune de Trélex	Place de la Tour 6	1270 Trélex
- Commune de Treycovagnes	Maison de Commune	1436 Treycovagnes
- Commune de Valeyres-Montagny	Bâtiment administratif	1441 Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-Rances	Maison de Commune	1358 Valeyres-sous-Rances
- Commune de Vaultion	Maison de Commune	1325 Vaultion
- Commune de Vevey	Hôtel de Ville, CP 180	1800 Vevey
- Commune de Veytaux	rue du They 1	1820 Veytaux
- Commune de Vich	Bureau communal	1267 Vich
- Commune de Villars-le-Terroir	rue du Midi	1041 Villars-le-Terroir
- Commune de Villars-Sainte-Croix	Au Village 23	1029 Villars-Sainte-Croix
- Commune de Villars-Tiercelin	Maison de Commune	1058 Villars-Tiercelin
- Commune de Villars-sous-Yens	* place de l'Église	1168 Villars-sous-Yens
- Commune de Villeneuve	case postale 16	1844 Villeneuve
- Commune de Villette (Lavaux)	Administration	1091 Aran
- Commune de Vufflens-la-Ville	rue de la Poste 10, CP 25	1302 Vufflens-la-Ville
- Commune de Vulliens	Administration communale	1085 Vulliens
- Commune de Vullierens	rue de l'Église	1115 Vullierens
- Commune de Yens	chemin de la Poste	1137 Yens
- Commune d'Yverdon-les-Bains	Hôtel de Ville, CP	1400 Yverdon-les-Bains
- Commune d'Yvonand	av. du Temple 8	1462 Yvonand
- Commune d'Yvorne	La Grappe	1853 Yvorne

Membres individuels (94)

- Ackermann Isabelle
- Althaus Dominique
- Aubert Jean-Luc
- Baatard Gisèle
- Bally Daniel
- Barbeau Bernard
- Barras Philippe
- Bissegger Paul
- Bize Philippe *
- Böhmer Stephan
- Bourban-Mayor Elisabeth
- Brusau Duruz Carine
- Burgy François
- Bussard Fernand
- Busset Mary-Claude
- Buxcel Emile
- Cabanne Marie-Agnès
- Carruzzo Sabine
- Chapuis Simone
- Chapuisat Jean-Pierre
- Chetelat Norbert
- Claudet René *
- Commune de l'Abbaye
- Conne Maurice
- Cosandey Roland
- Coutaz Gilbert
- Dahler Ralf
- de Mulinen Pascale
- de Tschärner Emmanuel
- Dentan Diem-Huyen
- Depoisier Michel
- Desponds Liliane
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Devallonné André
- Develey Yvette *
- Dubath Jean-Yves
- Ducraux Louis
- Duruz Olivier
- Emery Yvette
- Favez Pierre-Yves
- Favre Jacqueline
- Feihl Olivier
- Francillon Denise
- Freymond Pierre
- Frochaux Pierrette *
- Gagnebin Luc

- Geiser Anne

- Gilliéron Christian
- Gisler Anne-Marie
- Grange Didier
- Grote Michèle
- Groux Samuel
- Guanzini Catherine *
- Guignard Henri-Louis
- Guisan Marjolaine
- Guisolan Jérôme *
- Hausmann Germain
- Hautier Maurice
- Humbert Madeline
- Jacot Jean-François
- Kupfer Maurice
- Lador André
- Lavanchy Lisane
- Le Comte Guy
- Magnin Eric
- Maillard Jean-Pierre
- Matthey Jean-Louis
- Mottier Jacques
- Netz Sylvie
- Nicod Jean-Marc
- Niggeler Henri *
- Pasquier Martial
- Petignat Yves
- Pettinaroli Emile
- Pflug Léopold
- Pictet Robert
- Pièce Pierre-Yves
- Pillet-Will Thierry
- Raymond Denyse
- Renaud Rémi
- Renevier Laurent Christian
- Reymond Pierre-André
- Riolo Charles C. *
- Rivier Alphonse
- Roch Nadia
- Rochat Rémy
- Rossel Patrice
- Ruegg Marcel
- Sardet Frédéric
- Soguel Gilbert
- Steudler Brigitte
- Tissot Laurent

- Tosti René
- Würflger André *

Membres étudiants/chômeurs (6)

- Béguelin Marcel
- De Icco Fabrice
- Denebourg Hélène *
- Guillot Vincent
- Jobin Edmond
- Rochat Loïc

Membre d'honneur (1)

- Egger Eugène

- * 2 nouveaux membres « Institutions »
- * 3 nouveaux membres « Communes »
- * 9 nouveaux membres « Individuels »
- * 1 nouveau membre « étudiant »
- * soit 15 nouveaux membres

10 membres ont quitté l'Association : Anglas Sansonnens Laurence ; Aymon Ghislaine ; Bovard Pierre-André ; Commune d'Oppens ; Courtois Janick ; de Raemy Daniel ; Fugier Vincent ; Gonin Adolphe ; Portenier Madeleine; Salvi Elisabeth

Décès : Chevallaz Georges-André

Statistique des membres :

Membres collectifs, institutions :	18
Membres collectifs, communes :	135
Membres individuels :	94
Membres d'honneur	1
Membres étudiants/chômeurs :	<u>6</u>
Total membres au 14 juin 2003	254

(au 30 juin 2001 = 250 membres)

(au 25 mai 2002 = 256 membres)

Bilan au 31 décembre 2001

approuvé en assemblée générale ordinaire le 25 mai 2002 à Genève

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèques 60-377052-4	20 841.53	
1010 Compte de chèques 17-243560-8 « <i>Panorama</i> »	68 038.15	
1020 Impôt anticipé à récupérer	15.35	
1051 Débiteurs membres	840.00	
200 <i>Panorama des Archives communales vaudoises</i>		68 038.15
210 Transitoires passifs		4 447.20
Capital au 1.1.2001	10 565.85	
240 Bénéfice de l'exercice 2001	+ <u>6 683.83</u>	
250 Capital au 31.12.2001		17 249.68
	<u>89 035.03</u>	<u>89 035.03</u>
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
600 Cotisations des membres		16 620.00
610 Dons des membres		160.00
620 Ventes <i>Guide pratique de gestion des Archives communales</i>		209.00
630 Intérêts sur CCP		43.90
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	1 861.45	
410 Frais de séances	970.00	
420 Ports et taxes postales	1 317.62	
430 Cotisations aux Associations	200.00	
440 Salaires	3 000.00	
450 Divers : Soutien projet « Expo's ch »	3 000.00	
	<u>10 349.07</u>	<u>17 032.90</u>
Solde pour balance : bénéfice	6 683.83	
	<u>17 032.90</u>	<u>17 032.90</u>
	=====	=====

Rapport du trésorier - Exercice 2001

L'exercice 2001 a été marqué par la poursuite de l'accroissement de l'actif de l'association. Le capital de l'association ouvert le 1.1.2001 avec Sfr. 10'565.85 a été clôturé avec un montant de Sfr 17'249.68, le bénéfice net de l'année écoulée étant de Sfr. 6'683.83.

L'association grâce aux bonnes rentrées de cotisations (98% des recettes) a pu constituer un capital en vue de travaux éditoriaux et d'opérations promotionnelles programmées pour 2002.

L'organisation du travail et le mode de gestion du comité n'ont pas entraîné de différence majeure des dépenses par rapport à l'an 2000.

Les disponibilités financières ont permis de soutenir un projet impliquant directement les Archives cantonales vaudoises et la Ville de Lausanne : en vue d'accueillir à l'Espace Arlaud, une exposition itinérante montée par les Archives fédérales sur les Expositions nationales suisses, les deux institutions ont sollicité le soutien de l'AVA pour le financement de la sauvegarde d'une trentaine de films amateurs tournés durant l'Expo 64 de Lausanne.

Enfin, le bilan au 31 décembre 2001, fait figurer comme ce fut le cas en l'an 2000, pour la même somme un compte « Panorama des Archives communales vaudoises » tant au passif qu'à l'actif. Cette écriture voulue pour la transparence des écritures comptables, rappelle que l'AVA a accueilli les sommes reçues à l'occasion de la préparation de la base de données informatisée des inventaires des archives communales vaudoises. Ces sommes co-gérées par l'AVA et les Archives cantonales vaudoises, ne font que transiter sur un compte et ne peuvent être affectées à d'autres objets que celui pré-cité.

Le trésorier
Frédéric Sardet

Bilan au 31 décembre 2002

approuvé en assemblée générale ordinaire le 14 juin à Chevroux

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèques 60-377052-4	10 217.65	
1005 Compte de chèque 92-716688-9 « <i>E-Deposito</i> »	10 035.90	
1010 Compte de chèques 17-243560-8 « <i>Panorama</i> »	92 977.65	
1020 Impôt anticipé à récupérer	93.25	
1051 Débiteurs membres	160.00	
2000 <i>Panorama des Archives communales vaudoises</i>		92 977.65
2100 Transitoires passifs		4 496.60
Capital au 1.1.2002	17 249.68	
2400 Perte de l'exercice 2002	<u>/. 1 239.48</u>	
2500 Capital au 31.12.2002		16 010.20
	113 484.45	113 484.45

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
600 Cotisations des membres		16 760.00
610 Dons des membres		170.00
620 <i>Ventes Guide pratique de gestion des Archives communales</i>		197.00
630 Intérêts sur CCP		121.35
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	2 989.75	
405 Impression dossiers	6 873.05	
410 Frais de séances	686.40	
420 Ports et taxes postales	2 159.48	
430 Cotisations aux Associations	200.00	
440 Salaires	3 375.00	
450 Divers : Soutien CD-Rom von Kaenel	3 000.00	
Solde Expositions nationales	<u>/. 795.85</u>	
	18 487.83	17 248.35
Solde pour balance : perte		1 239.48
	18 487.83	18 487.83

Rapport du trésorier – Exercice 2002

L'exercice 2002 a été globalement équilibré. Le capital de l'association ouvert le 1.1.2002 avec Sfr. 17'249.68 a été clôturé avec un montant légèrement inférieur de Sfr. 16'010.20. La perte nette de l'année écoulée est donc de Sfr. 1'239.48.

L'association, grâce aux bonnes rentrées de cotisations et du fait de la stabilité du nombre de membres, ne souffre pas de déséquilibres financiers pouvant porter préjudice à ses travaux. Les ventes restent marginales.

L'organisation du travail et le mode de gestion du comité n'ont pas entraîné de différence majeure des dépenses par rapport aux années passées. L'année 2002 a vu la publication de brochures qui ont occasionné les plus grosses dépenses. Celles-ci correspondent évidemment aux objectifs de notre association et ne mettent nullement en péril les finances de celle-ci.

A relever que le soutien accordé au projet d'exposition sur les Expositions nationales suisses à l'Espace Arlaud, a non seulement permis la sauvegarde d'une trentaine de films amateurs tournés durant l'Expo 64 de Lausanne par les Archives de la Ville de Lausanne, mais a débouché sur une restitution de Sfr. 795.85, correspondant au solde non utilisé du budget général de cette opération. Cette somme a pu être réinvestie dans le soutien octroyé par le comité à la publication d'un Cd-Rom concernant l'histoire du cinéma dans la région veveysanne (M. Von Kaenel).

Enfin, le bilan au 31 décembre 2002, fait figurer comme ce fut le cas les années passées, pour la même somme un compte « Panorama des Archives communales vaudoises » tant au passif qu'à l'actif. Cette écriture voulue pour la transparence des écritures comptables, rappelle que l'AVA a accueilli les sommes reçues à l'occasion de la préparation de la base de données informatisée des inventaires des Archives communales vaudoises. Ces sommes co-gérées par l'AVA et les Archives cantonales vaudoises, ne font que transiter sur un compte et ne peuvent être affectées à d'autres objets que celui pré-cité.

Le trésorier
Frédéric Sardet

DOSSIERS SCOLAIRES : SYSTÈME DE CLASSEMENT & CALENDRIER DE CONSERVATION

Une aide précieuse à l'usage des écoles

En automne 2002, une brochure concernant les dossiers scolaires a été publiée sous l'égide de l'AVA. Elle a été élaborée par un groupe de six membres de l'association, sous la houlette de Mme Delphine Perreten, archiviste intercommunale et initiatrice du projet.

Cette publication, la première d'une nouvelle série, propose un plan de classement et un calendrier de conservation des dossiers scolaires. Il s'agit donc d'un outil permettant d'organiser la gestion des dossiers scolaires depuis leur création.

En accord avec le Département de la formation et de la jeunesse, ce document a été envoyé à l'ensemble des établissements primaires et secondaires du Canton de Vaud. Il a également fait l'objet d'une journée thématique de l'AVA le 30 octobre 2002 à Prilly, à laquelle plusieurs membres de directions scolaires ont pris part.

Enfin, notons que cette brochure a été publiée en marge du projet ETACOM, qui prévoit que la gestion de la scolarité sera entièrement reprise par l'Etat au 1^{er} janvier 2004, date à laquelle s'achèvera la phase de transition engagée en 2001. Elle a pour but de faciliter les changements programmés, tant au niveau des établissements scolaires qu'au niveau des archives communales et du Canton.

La brochure peut être commandée directement à notre secrétariat ou au moyen du bulletin figurant en fin de rapport.

Delphine Perreten

Journée de formation de l'Association vaudoise des archivistes

Visite à l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (Neuchâtel) : La conservation et la restauration des albums de photos et plus généralement de la photographie

Lisane Lavanchy

Le 22 janvier 2002, l'Association vaudoise des archivistes organisait un après-midi de formation à l'Institut suisse pour la conservation de la photographie à Neuchâtel (ISCP). M. Christophe Brandt, son directeur, nous a présenté son travail et les différents départements.

Les renseignements pratiques qu'il nous a donnés, les nombreuses questions que ceux-ci ont suscitées, les réponses et les commentaires précieux échangés durant cette journée ont été rassemblés ici pour servir de guide sommaire en matière de conservation photographique.

Ces renseignements sont regroupés en trois parties. La première donne quelques indications sur la photographie, son histoire, ses techniques et ses propriétés physiques, la seconde donne quelques conseils en matière de conservation, la troisième présente quelques possibilités de restauration de la photographie et des albums.

ISCP

En guise d'introduction, Christophe Brandt nous a présenté l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) dont il a la charge.

L'ISCP est une fondation qui a débuté ses activités en 1986 sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). Les mandats qui lui sont confiés sont exécutés par La Chambre claire, son atelier de restauration. Ces mandats sont financés en partie par des institutions publiques.

L'ISCP est un des membres fondateurs de MEMORIAV, association dont on lira ici-même la présentation (cf. pp. 28-30).

1. La photographie

M. Brandt nous a ensuite présenté différents thèmes généraux autour du médium photographique. Après quelques tentatives à la fin du 18^e siècle, la photographie apparaît vers 1839. La photographie est un terme générique regroupant plusieurs types de procédés et plusieurs matériaux qu'elle utilise comme support. Une photographie est également un système de représentation avec un rapport au réel plus ou moins direct. C'est un geste technique, la prise de vue, mais aussi un développement et un montage ancrés dans le temps. Dans ce sens, la reproduction d'une photographie n'est pas intéressante parce qu'elle n'a plus de contexte (développement, technique utilisée, support, montage... changent ou disparaissent lors de la reproduction). La photographie est donc plus qu'une illustration ou une image fixe à vocation de témoignage.

Alors que considère-t-on comme un original ? Un tirage ? quel tirage ? le négatif ? Pour M. Brandt, **l'original c'est le tirage fait ou accrédité par le photographe**. C'est le *vintage print* qui représente ce que l'auteur a voulu faire passer par l'image qu'il a saisie et tirée. Le négatif a une

valeur moindre, ce n'est qu'une matrice susceptible d'être interprétée de multiples manières par les décisions prises lors du tirage.

D'un point de vue légal, comment se définit le droit d'auteur sur les reproductions ? On attend le livre de Daniel Girardin et de M^e Pirker qui paraîtra prochainement sur la question du copyright et le droit de la photographie en général.

Les autochromes, inventés par les frères Lumières (1907), sont des négatifs noir et blanc sur verre recouverts de trois couches de féculés de pommes de terre colorés (rouge, vert, bleu) avec une couche de charbon noir pour combler les espaces. On regarde l'image en transparence. L'effet est proche du pointillisme.

Structure physique

Ensuite nous nous sommes penchés sur les caractéristiques physiques de quelques phototypes.

La photo, c'est du papier préparé sur une ou plusieurs couches. On a d'abord utilisé une seule couche de papier, ensuite on est passé à deux, puis à trois. Les techniques utilisées sont donc en partie des indicateurs temporels.

- Une couche. C'est ce qu'on appelle le **papier salé**. Cette technique a été développée par Fox et Talbot. Elle consiste à tremper le papier dans un bain de sel (NaCl) qu'on enduit ensuite d'une couche de chlorure d'argent.

A cette époque, chaque photographe prépare son papier. La technique est donc parfaitement artisanale. Le résultat final donne des tirages assez flous en raison de la texture du papier et de la matière du négatif sur papier (calotype). Cette technique est pratiquée dès l'origine, mais elle revient à la mode en 1900.

- **L'albumine**: cette technique consiste à enduire préalablement le papier d'une couche de blanc d'œuf battu en neige, suivi d'une couche de NaCl, suivie d'une couche de nitrate d'argent.

Les photos à l'albumine donnent un effet de glacis brillant qui transparait en-dessous de l'image. Les photos sont plus nettes. Cette technique apparaît vers 1849.

C'est avec l'albumine que la photographie commence à se démocratiser. C'est la grande période du portrait.

A l'origine de la photographie, il y a des négatifs, des matrices. En voici quelques exemples :

- **Le calotype** est un négatif sur papier. Il sera suivi du négatif à l'albumine sur support en verre. Cette technique inventée par le cousin de Niepce n'aura pas de suite. Elle sera très vite remplacée par le négatif au collodion humide inventé par Fr. Scott Archer en 1851.

Le format du tirage correspond à celui du négatif. Les négatifs peuvent donc être très grands. Enfin, la plaque au gélatino-bromure d'argent fait son apparition en 1871. Les films que nous utilisons actuellement sont de la même nature à la seule différence que leur support est souple, à base de polyester. Entre le support en verre et le polyester, d'autres supports ont été inventés : le nitrate de cellulose, le diacétate.

Le format des négatifs peut aussi être un indicateur temporel. Ainsi au 19^e siècle, les négatifs peuvent être de très grandes plaques. Et durant les années 50, par exemple, le format typique est le 6/6.

Comme on le voit, la photo noir/blanc est une chose que l'on connaît, qui est maîtrisable. Pour simplifier, c'est du papier, de la gélatine et des sels d'argent. Les problèmes de conservation sont connus et gérables même s'ils sont la plupart du temps différents pour chaque photo. En revanche, la photographie couleur présente le cas de figure d'un objet que l'on ne pourra pas conserver et que l'on peut difficilement restaurer.

La majeure partie de la production couleur va donc disparaître, c'est sûr. Voici quelques indications sur la durée de conservation de ces supports :

- ▶ Les **Ektachromes** se conservent entre 20 et 30 ans. Ils appartiennent à la catégorie du procédé E6. Le Kodachrome (E14) est moins utilisé mais plus stable. La gamme chromatique est très particulière, donnant un effet artistique à l'image.
- ▶ Les **négatifs** couleurs ont une durée de vie d'une cinquantaine d'années.

Cette fragilité vient de la chimie utilisée pour la photographie couleur mais aussi des papiers. Les papiers n&b sont des papiers **barytes** qui demandent beaucoup de soins et de temps lors du développement: il faut les laver, les sécher... Le tirage d'une photo s'effectue lentement, mais c'est un matériel de qualité.

Les papiers à base de **polyéthylène** sont utilisés dans des machines industrielles de développement. Leur traitement est rapide, leur qualité excellente sur le plan visuel. Un des grands risques de leur conservation est qu'ils se dessèchent. Leur usage est donc réservé à la documentation.

Comme on peut l'imaginer à la lecture de ce survol de quelques types de techniques photographiques, il est très difficile de diagnostiquer seul le type de photo auquel on a affaire.

Il existe des moyens d'identification. On peut par exemple s'essayer au maniement de la loupe et de la planche didactique éditée par Kodak: REILLY James, *Identification of photographs*, Kodak, G 25.

Mais est-ce bien utile pour un archiviste de connaître précisément ce type de renseignements ? Il est probable que l'enregistrement au catalogue d'un objet en tant que: *Photo, n/b, date, origine* soit suffisant. Les indications plus précises sont du ressort des spécialistes de la conservation photographique et de la restauration qui ont besoin d'établir un diagnostic pour pouvoir intervenir sur l'objet.

En revanche, le respect d'un certain nombre de précautions évitera probablement de nombreux problèmes.

2. Mesures de conservation

Les photos noir/blanc que l'on trouve aujourd'hui sont souvent soit montées sur carton, soit roulées sur elle-même. Dans le premier cas, la photo peut interagir avec le carton ou la colle qui la fixe. Ainsi, il faut parfois une restauration de ces deux parties de l'image. Dans le deuxième cas, **il ne faut pas essayer de dérouler une photo au risque de la casser**. Il faut la donner à humidifier chez un spécialiste qui la mettra ensuite sous presse pour la stabiliser.

Les tirages se conservent à plat. Les négatifs en verre à la verticale.

Dans les deux cas, ils sont rangés dans des boîtes neutres ad hoc, conformes au format. Les photos sont conservées dans du papier neutre de type *Silver safe* sous différentes formes, soit:

- Le montage, qui est la manière dont une photo est posée sur un support. C'est très important. En effet si la photo est bien présentée, il n'est pas nécessaire de la toucher pour la regarder. **Un montage bien fait peut être un bon moyen de conserver une photo.** Les matériaux utilisés pour le montage de conservation doivent être nobles (papier chiffon, type papier musée).

L'ISCP a opté pour une solution où la photo est sur un **support libre et mobile**, protégée dans un cartable à fenêtre (passe-partout). La fenêtre peut éventuellement être protégée par un feuille de *Silver safe*. **Le tout sera rangé à plat dans une boîte selon le format de la photo.** Il faudrait ne pas mélanger les formats pour éviter que les supports ne cassent sous la pression. Le papier de montage est sans acide et sans réserve alcaline. Il est ajusté avec une colle inerte, et éventuellement doublé par un verre acrylique anti UV (mais comme il est très statique il faut prévoir d'utiliser une brosse antistatique).

- On peut aussi opter pour une conservation dans les **pochettes papiers neutres** que l'on rangera dans des boîtes rigides selon le format. Le papier est une bonne solution: il ne raye pas et il permet à l'humidité de se réguler par absorption. Il existe aussi des pochettes en plastique transparent type Milar, mais les poussières minérales **qui rayent définitivement la photo restent plus facilement dans les pochettes plastiques** que dans le papier. Ces pochettes Milar sont pratiques parce qu'on voit la photo en transparence, mais attention à l'humidité qui n'en sortira plus! Il faut donc se méfier quand on a des locaux de stockages sales et humides et savoir que ces pochettes sont électrostatiques. Une autre solution est la pergamine, mais la matière qui la compose n'est pas neutre! Ces pochettes peuvent être une solution provisoire.

Quoi que l'on choisisse, les photos doivent être conditionnées spécialement si on veut les conserver. Elles doivent être stockées dans un endroit à température et à hygrométrie stable et assez basse.

Consultation et diffusion

Aujourd'hui, pour permettre une bonne consultation, on peut recourir au numérique, ce qui évite de manipuler les originaux conservés dans de bonnes conditions climatiques.

A ce jour, c'est d'ailleurs la seule solution pour la préservation du contenu des images **couleurs** (photos, dias, ektas) : comme leur conservation est inutile parce que techniquement impossible, il faut les numériser.

Couleurs ou noir/blanc, on scanne toujours en couleurs puis on travaille en n/b. L'opération s'effectue une fois pour obtenir trois formats :

D'abord on scanne en haute définition pour le scan dit de conservation (une image de format 13/18 pèse ~50mb!). L'ISCP stocke actuellement ces images sur cassettes AIT 2. D'autres types de supports verront rapidement le jour.

De ce scan, on extrait une image à 600 dpi pour la diffusion de qualité (imprimerie, etc.). On stocke ces images sur CD ou disque dur complémentaire.

Enfin, on en extrait une image à 72 dpi pour la consultation sur écran. Le site web www.memoriav.ch donne de bonnes indications sur les supports de stockage.

Il faut aussi souligner que si elle permet de reconstruire sur l'écran des images endommagées et de diffuser cette version, **l'informatique ne restaure pas !** En effet, il n'y a pas d'actes physiques sur un document existant.

3. La restauration

Pour éviter la restauration, on peut déjà essayer d'écartier toutes sortes d'agressions lors du stockage et de la conservation des photographies.

Les dommages aux photographies sont causés avant tout par l'acidité du papier, sa pourriture, sa cassure. Leur sont nuisibles les écarts d'humidité et de température, la lumière, la poussière, l'acidité des supports, les manipulations (transpiration, abrasion, etc.) et les actions sur la photo comme les annotations au crayon, le scotch, la colle...

Avant de restaurer, le spécialiste commence par observer la photographie pour pouvoir poser un **diagnostic**. Il faut d'abord comprendre la nature physique de la photographie pour pouvoir agir en conséquence. C'est alors qu'on peut entreprendre une restauration.

Aujourd'hui, le principe premier de la restauration est que **tout ce qui est entrepris doit être réversible**. On peut par conséquent aussi décider de s'abstenir.

Dans le domaine de la restauration, la philosophie et les pratiques sont en évolution. Ainsi, il y a vingt ans, on était beaucoup plus interventionniste, aujourd'hui on est plus prudent et la perspective est dirigée vers la préservation. Le savoir dans les domaines de la conservation et de la restauration sont en constante évolution.

Le travail de restauration est difficile parce que chaque photographie est un cas différent. Ceci s'explique par le fait qu'avant la fabrication industrielle du papier-photo, chacun fabriquait de manière artisanale son propre papier. Chaque photo est donc différente chimiquement et le restaurateur doit en comprendre les propriétés et s'y adapter à chaque fois.

La tendance de la restauration aujourd'hui est de **dénaturer le moins possible la photo comprise dans son ensemble** (image et carton de montage).

Aujourd'hui, par exemple, on n'enlèvera un support (carton, montage) que parce qu'il est compromis. Car comme il fait partie de la photo presque au même titre que l'image, il participe du système de représentation. On essaiera donc de conserver le tout intact, même s'il faut un traitement.

Ces interventions peuvent coûter cher. Des choix s'imposent alors: on peut décider de séparer quand même les deux objets; on peut choisir de les isoler par une feuille de papier non-acide, de désacidifier le carton de montage et de remettre les parties ensemble... Comme ces dernières opérations sont coûteuses, on peut par exemple les envisager pour une photo particulière d'une grande collection et simplement séparer les autres photos de leur support.

Quand les supports sont gravement altérés, il faut tout d'abord procéder à un nettoyage à sec. Ensuite, s'il y a lieu, il est possible stabiliser le support, puis de traiter la zone attaquée. Pour ce faire, on prépare du papier neutre qui sera inséré avec une colle inerte. L'ensemble sera par la suite teinté. Une telle opération peut nécessiter jusqu'à six ou sept heures de travail.

Lors des manipulations, il arrive que les supports se cassent. Dans la mesure du possible, il faudrait donc essayer de les éviter. Mais si le support casse, un spécialiste est en mesure de

renourrir du papier cassant, de colmater des failles du carton avec du papier chiffon... Les colles sont par exemple retirées à sec au moyen d'un scalpel.

Mais les manipulations et, pire, les déplacements nuisent toujours aux photographies, parce qu'elles les exposent brusquement à la lumière, à l'humidité, à de forts changements de température. Pourtant il est parfois nécessaire de déplacer une photo, il faut alors prévoir un bon montage de préférence doublé de verre acrylique anti UV et de papier pour l'absorption de l'humidité.

En ce qui concerne la restauration des négatifs, quand le verre est cassé ou que la pellicule se détache, il est techniquement possible d'intervenir, de récupérer l'émulsion ou les morceaux d'émulsion et de les refixer sur un nouveau support en verre. Cette opération est délicate et longue. Son application à de nombreux négatifs n'est pas envisageable. Là encore, un stockage adéquat et des manipulations réduites sont la solution.

Les albums de photos

Les albums doivent être conservés à plat et dans des boîtes.

Globalement, aucun album ne se porte bien : les cartons de support se déforment, ils sont acides, ont parfois des champignons... Mais dans la mesure du possible, il faut essayer de garder les albums tels quels.

Si les cartons sont de qualités, on traite les pages et on ajoute des intercalaires pour protéger les photos. S'ils gondolent, on peut les humidifier en machine, puis les mettre sous presse pour les redresser.

S'ils ont des champignons, on les désinfecte. On rajoute du papier pour colmater les trous, on le teinte, exactement comme dans le cas des photos montées ci-dessus.

S'ils sont acides, on peut désacidifier les pages en traitant leur verso. Si le papier est cassant, on peut tenter de l'assouplir.

Dans certains cas, on peut aussi séparer les pages, retirer les photos pour les nettoyer, remettre pages et photos à plat par humidification et remonter le tout.

Il arrive aussi parfois que les pages se dégradent trop pour qu'on puisse les conserver. On peut alors les remplacer et refaire un album à l'identique. Les albums en papier noir par exemple utilisent généralement de très mauvaises qualités de papier qui dégradent les photos. Il faudrait donc absolument le remplacer. Pourtant, aujourd'hui encore il est difficile de trouver du papier noir adéquat. Dès lors, on peut se poser la question du sens d'une reconstitution à l'identique. Comme on l'a vu, on peut souvent limiter les dégâts à moindre frais en désacidifiant le papier, en utilisant des coins de qualité pour fixer les photos, en évitant la colle ou même carrément en séparant les photos de leur album.

Toutes ces opérations supposent l'invention d'un spécialiste auquel on fixera un cadre, des priorités de travail, pour éviter l'explosion des coûts.

Dans le cas de la restauration d'albums, il faut souvent avoir recours à un restaurateur de livres. L'ISCP travaille avec Martin Strebel (Hunzenschwil).

Quelques adresses

Enfin M. Brandt nous a donné quelques noms de fournisseurs:

Pour les boîtes: Oekopak (Suisse) et Stouls (France)

Pour le papier, les cartons intercalaires: Weissenberger AG

On trouve aussi conseils et adresses sur le site de Memoriav, www.memoriav.ch.

Nous remercions vivement M. Christophe Brandt pour son aide à la rédaction de ces pages.

MEMORIAV

UN RESEAU AU SERVICE DE LA MEMOIRE AUDIOVISUELLE SUISSE

Nadya Rohrbach

Memoriav, l'association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, a vu le jour en décembre 1995. Les membres fondateurs sont la Bibliothèque nationale suisse, les Archives fédérales suisses, la Cinémathèque suisse, la Phonothèque nationale suisse, SSR SRG idée suisse, l'Office fédéral de la communication et l'Institut suisse pour la conservation de la photographie. Elle compte à ce jour plus de 130 membres et forme avec eux et avec d'autres acteurs de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel en Suisse un véritable réseau de compétence dans le domaine. Ses buts sont de recenser, sauvegarder, mettre en valeur le patrimoine audiovisuel suisse et d'en favoriser l'accès.

L'association contribue à sa tâche grâce à un budget annuel d'un peu plus de 3 Mio de francs. Cet argent provient en majeure partie de la Confédération au travers des trois offices représentés au Comité directeur et d'une contribution de SSR SRG idée suisse. Les cotisations des membres et des contributions de tiers (la plupart du temps des cofinancements liés à des projets particuliers) viennent compléter le financement de l'association. Au vu de la tâche à accomplir et du caractère particulier des supports à traiter –la restauration d'un film coûte très cher– et en comparaison avec les moyens engagés dans des pays semblables à la Suisse, comme les Pays-Bas, le Danemark ou la Suède, les ressources de Memoriav semblent dérisoires.

Des projets d'abord

L'activité principale de Memoriav consiste à soutenir la réalisations de projets dans les différents domaines de l'audiovisuel qui sont le film, la photographie, le son (radio ou autres), vidéo (télévision ou autres). L'association veille à ce que la sauvegarde proprement dite soit toujours accompagnée d'une opération de documentation et d'archivage et que les documents soient rendus accessibles. Certains projets ont pour motivation l'urgence en raison du risque de dégradation physique des supports, d'autres projets, plus thématiques, visent à mettre à disposition des chercheurs un certain type d'information. Il s'agit par exemple du projet « Information politique » qui a pour but de rendre accessibles toutes les informations cinématographiques (Ciné-Journal Suisse) et télévisuelles (Téléjournal et autres émissions d'information de la télévision suisse depuis les années vingt jusqu'à nos jours) qui ont servi à la formation de l'opinion publique dans le pays. D'autres projets encore servent de pilote pour tester de nouvelles technologies de copiage ou de consultation comme par exemple le serveur SIRANAU grâce auquel le chercheur peut écouter les voix radiophoniques de personnalités célèbres de la culture en Suisse dont les archives sont déposées aux Archives littéraires suisses (projet VOCS). Enfin, l'association a commencé à entreprendre des inventaires des collections audiovisuelles en Suisse afin de pouvoir mieux planifier son action à l'avenir. Le premier inventaire de ce genre concerne la photographie, il a été réalisé pour Memoriav par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie et il a permis de constituer une banque de données contenant des informations sur les collections de 372 personnes ou institutions (publiques ou privées) en Suisse.

Un passé orienté vers l'avenir

Les statuts de l'association prévoient également un rôle de veille technologique. Ce dernier est assumé par les groupes de travail composés de collaborateurs du Secrétariat général, de membres de l'association ainsi que de collaborateurs des différents projets. Ces groupes de travail –il y en a un par domaine– aident le Comité directeur dans ses choix au sein des projets, ils participent également à l'élaboration de recommandations pour la conservation des supports audiovisuels destinés aux archivistes généralistes.

Des réponses pratiques à disposition

Memoriav offre un certain nombre de prestations, notamment au travers de son site internet. On y trouve entre autres un annuaire de l'audiovisuel en Suisse et à l'étranger, des liens, des informations sur des manifestations, des bibliographies spécialisées. Un des phares du site est la base de données Memobase qui répertorie les références de documents issus de plusieurs collections audiovisuelles en Suisse (films, photos, radio et tv). Cet outil permet au chercheur de localiser les documents relatifs au thème de sa recherche et d'en connaître les conditions d'accès (notamment en ce qui concerne la détention des droits d'auteurs). Le volet photographique de la banque de données autorise même une consultation en ligne des documents eux-mêmes. Les recommandations issues des groupes de travail sont publiées sur notre site. Pour l'instant on trouve les recommandations films et photos, le texte concernant la vidéo suivra prochainement. D'autre part, Memoriav a débuté une collaboration avec les associations faîtières des archivistes, bibliothécaires et documentalistes (AAS, BBS et ASD) afin de mettre sur pied des cours de formation continue pour les conservateurs non spécialisés en charge de collections audiovisuelles.

La sensibilisation toujours

Une partie non négligeable de l'activité de Memoriav consiste à faire connaître aux milieux spécialisés, aux politiciens et au grand public l'urgence de sa démarche et l'ampleur des moyens qu'elle nécessite. Ces campagnes de sensibilisation se font généralement lors des présentations des projets achevés qui constituent ainsi les ambassadeurs privilégiés de la cause. La mise en valeur des projets permet de toucher le public avec des objets concrets et cette manière de faire est toujours très appréciée aussi bien par les spécialistes que par le grand public. L'association publie également un bulletin d'information qui paraît environ deux fois par an et que l'on peut obtenir sur demande (les membres le reçoivent automatiquement).

Memoriav a choisi la forme associative afin d'obtenir l'assise la plus large possible et de tisser un réseau de compétences très serré, gage de l'efficacité de la démarche au vu des moyens financiers relativement modestes mis en œuvre. Pourtant la barque est loin d'être pleine et nous souhaitons vivement que de nombreux archivistes nous rejoignent puisqu'une grande partie de nos activités les concerne au premier chef.

Memoriav en Pays de Vaud

Le Fonds André Schmid

La collection du photographe lausannois André Schmid (1836-1914), pionnier de la photographie commerciale dans le canton de Vaud, se compose d'environ 6'000 positifs sur papier albuminé, de 2'500 négatifs sur plaques de verre déposés au Musée historique de Lausanne et au Musée de l'Elysée, ainsi que des albums et quelques documents d'archives. Le travail de restauration s'est concentré sur quelque 200 tirages sur papier albuminé très dégradés des années 1860-1880 que l'on peut aujourd'hui consulter au Musée historique de Lausanne.

Le fonds a fait l'objet d'une publication : Girardin, Daniel et Leresche, Anne, *André Schmid (1936-1914)*. Musée de l'Elysée, Musée historique de Lausanne, 1998. Une exposition intitulée "André Schmid 1936-1914 : un atelier de photographie au 19^{ème} siècle" a été présentée en 1998 au Musée historique de Lausanne.

Golddiggers of '98

Le projet « Golddiggers of '98 » (<http://www.memoriav.ch/fr/home/film/pdf/Rapport2001.pdf>), mené par l'historien du cinéma Roland Cosandey et soutenu par Memoriav, SSR SRG idée suisse et l'Office fédéral de la communication, vise à produire une filmographie et un inventaire critique de la production cinématographique suisse de non-fiction (1895-1965). Il a permis de suivre la trace de films réputés perdus ou oubliés. Les trésors ne sont pas rares en terre vaudoise et il reste beaucoup de travail à réaliser tant au niveau de la restauration que de l'archivage. De nombreux fonds attendent en effet encore d'être déposés, c'est le cas notamment d'une partie des documentaires régionaux que Florian Campiche, peintre et cinéaste originaire du Nord vaudois et décédé en 2002, a réalisé dès les années cinquante au moyen d'une caméra Bolex.

Renseignements supplémentaires, liste et descriptions des projets, commande de documentation, comment devenir membre :

Memoriav, Giacomettistr. 1, case postale, 3000 Berne 15. Tél. : 031/350 97 60
<http://www.memoriav.ch>

LA CONSTRUCTION DE LOCAUX D'ARCHIVES : OPPORTUNITE ET EFFICACITE DES SYSTEMES PASSIFS

François Jolliet

Ces notes rendent compte de quelques expériences en matière de construction de dépôts d'archives et ont pour but de donner des indications utiles à la réalisation d'un local simple et efficace.

Nos réflexions trouvent leur origine dans la réalisation d'un dépôt en collaboration avec Pierre Frey, conservateur des Archives de la construction moderne à l'EPFL. Par la suite, d'autres mandats nous ont été confiés par des communes souhaitant conserver correctement leurs archives sans engager de moyens disproportionnés.

Cet exposé commence par une description des risques et de quelques moyens simples pour les limiter. Il se poursuit par la définition d'un "système passif" pour contrôler le climat et se termine par la présentation d'exemples et de réalisations.

Les risques

L'examen des risques sera exhaustif dans chaque situation. Une menace improbable à l'échelle de la décennie peut représenter une menace réelle à long terme, si l'on se rapporte à la « vie » d'un document (un siècle par exemple).

Les principales menaces sont l'incendie, le vandalisme et les effets de l'eau. Des locaux solidement construits en maçonnerie ou en béton, sans ouvertures importantes, avec portes anti-feu et contrôle des accès, sont à la base d'une bonne protection contre le feu et le vandalisme. Une information correcte des pompiers permettra également de tenir compte de la présence et de la protection du dépôt en cas d'intervention.

L'eau apparaît en revanche comme la menace majeure, par l'importance du risque et par la variété des formes: intempéries, capillarité, extinction d'incendies, inondations diverses, condensation ou hygrométrie trop élevée, etc. Il faut systématiquement éliminer ou traiter toutes les « sources » possibles.

Quelques exemples :

- Aucune canalisation ne devrait traverser le local. Si le cas devait malgré tout se présenter, il faut prévoir une protection autour des tubes, en créant un compartiment susceptible de contenir et guider l'eau en cas de rupture.
- Les différents scénarii d'inondation seront examinés (événement naturel, fuite en toiture, rupture de canalisation aux étages supérieurs ou dans la rue, intervention des pompiers, refoulement par une grille de sol, etc.). Les locaux en sous-sol sont souvent intéressants, mais exposés à l'inondation : on veillera donc à trouver un écoulement par gravité, en direction de l'extérieur du bâtiment ou vers un écoulement aussi efficace que possible.
- En prévision d'une remontée temporaire de l'eau à l'intérieur du local, les documents et les objets ne seront pas déposés au sol, mais placés à une hauteur minimale.
- Les ouvertures permettant l'infiltration seront colmatées. On se méfiera en particulier des saut-de-loup et des soupiraux vers le terrain ou la rue.

- Les remontées par capillarité (aspiration à l'échelle microscopique de l'humidité du terrain dans les murs et le revêtement de sol) sont inacceptables.

Mais le véritable problème reste l'eau diffuse véhiculée par l'air. Les micro-organismes se développent s'ils trouvent à boire et à manger dans leur biotope, soit une humidité relative supérieure à 75% HR et, dans le cas des archives sur papier, de la cellulose.

Contrôler l'hygrométrie, c'est garantir avant tout que l'humidité ne dépasse jamais ce seuil (en quelques jours les dégâts peuvent être importants). Cet objectif minimal atteint, on pourra viser ensuite des conditions optimales pour la conservation du papier soit, par ordre d'importance, une humidité relative proche de 50% et une température comprise entre 15° et 20°.

Le contrôle de l'hygrométrie est lié aux variations de température de l'air. On peut prendre l'exemple d'une chaude journée de printemps, durant laquelle l'air s'est échauffé à 25° avec une humidité relative de 50% (14 gr. d'eau par m³) : lorsque cet air pénètre dans un local à 18°, son humidité relative atteint le seuil critique de 75% HR (toujours 14 gr. d'eau par m³). Cet exemple correspond d'ailleurs à la situation critique pour les dépôts, lorsqu'il fait chaud à l'extérieur et frais à l'intérieur.

Limiter les apports d'air extérieur et les variations de température dans le dépôt permet d'éviter les variations hygrométriques néfastes à la conservation du papier.

Ces conditions sont remplies par une installation de ventilation / climatisation, contrôlant à la fois le renouvellement, la température et l'humidité relative de l'air. Il s'agit d'une technologie élaborée, nécessaire lorsque les locaux sont intensément visités. L'investissement est relativement élevé et l'entretien doit être impeccable ; c'est un souci important pour l'archiviste.

Système passif pour le contrôle du climat

Lorsque le dépôt est relativement peu utilisé comme lieu de travail, il est parfois possible de renoncer au renouvellement d'air continu ; l'avantage économique en termes d'investissement, d'exploitation et d'énergie est évident.

Dans certains cas, un « système passif » peut être envisagé, en travaillant attentivement sur l'enveloppe du local. Idéalement, il s'agit d'obtenir des variations extrêmes faibles et progressives (ordre de grandeur 1° par mois) pour que la courbe annuelle des températures au fil du temps se présente comme une sinusoïde oscillant entre, par exemple, 16° en hiver et 21° en été. De cette manière, le local d'archives s'adapte « en douceur » aux variations extérieures annuelles et l'hygrométrie peut rester par conséquent remarquablement stable. Nous énonçons ci-dessous quelques principes pour y parvenir.

L'enveloppe du local doit présenter deux caractéristiques. D'une part, elle doit limiter les transferts d'énergie entre l'intérieur du local d'archives et l'atmosphère extérieure. Pour cela, il faut limiter le transit de l'air (trous, joints et seuil de porte, éventuellement sas) et réaliser une bonne isolation de l'enveloppe en contact avec l'air extérieur. La construction restera néanmoins perméable à la vapeur d'eau (prévoir si possible une circulation d'air intermédiaire à l'intérieur des parements « étanches » en béton ou en pierre ; n'introduire aucune barrière de vapeur).

D'autre part, les transferts énergétiques résiduels seront « absorbés » dans une masse thermique d'inertie maximale. On recherchera une construction extrêmement massive et le contact avec l'inertie thermique du terrain sous le dépôt. De cette manière, seules les grandes variations annuelles de la température ont un impact suffisamment important et continu pour provoquer une variation saisonnière progressive.

Même si le dogme en matière de conservation du papier exige une température constante, cette variation annuelle est bénéfique dans la mesure où elle limite les *écarts* de température entre l'intérieur et l'extérieur, ce qui simplifie le contrôle de l'hygrométrie. Il faut considérer cette adaptation saisonnière de la température intérieure comme une condition nécessaire à la réalisation d'un système passif. Elle s'observe dans tous les exemples que nous connaissons.

Il semble que la capillarité des matériaux de l'enveloppe exerce une influence favorable, en « épongeant » l'humidité ambiante. La terre cuite présente une grande capacité d'absorption; même recouverte d'un gypse ou d'un plâtre cartonné, son potentiel reste intact, la vapeur d'eau traversant facilement le plâtre.

Dans la transformation, on s'efforcera de construire « à sec », sans apport d'humidité. Dans la construction à neuf, il faut si possible attendre deux ans pour permettre un séchage complet du béton. On installera un thermomètre/ hygromètre pour contrôler les performances. Une solution plus sophistiquée consiste à placer un émetteur GSM relié à la sonde de température et d'hygrométrie, de manière à transmettre des messages d'alerte (p. ex. HR supérieure à 65%) et établir un relevé quotidien. Ce type de prestation coûte environ mille francs pour l'installation et cent-trente francs par an pour l'exploitation (entreprise Silentoil).

Projet du dépôt d'archives

A partir de ces principes généraux, le projet se définit comme une recherche d'adaptation aux contraintes de chaque situation particulière (configuration de l'existant, volume du dépôt, exigences climatiques, utilisation, coût, sécurité, etc.) au moyen de solutions constructives connues.

Toutes les situations ne conviennent pas à la réalisation d'un système passif. Si le local se situe dans la partie la moins massive d'un bâtiment (les combles, par exemple) ou si l'utilisateur séjourne longuement dans le dépôt, une régulation artificielle du climat est nécessaire. Pour réaliser un système passif efficace, il est nécessaire de mettre le dépôt en contact avec une grande « masse thermique » stable. Le terrain offre souvent une inertie thermique intéressante : sous un bâtiment la température du terrain, mesurée à plus de 3 ou 4 m. du pied de la façade, est remarquablement stable.

Autre possibilité complémentaire: mettre à profit l'inertie de la construction elle-même, en particulier lorsque l'enveloppe du local (murs, planchers) est très massive et bien isolée des apports énergétiques extérieurs.

L'analyse revient alors à distinguer entre les éléments thermiquement stables dont le contact est bénéfique par rapport aux éléments dont il faut au contraire se protéger en s'isolant. Ce principe reste constant quelle que soit la variété des situations et solutions possibles.

Quelques exemples de régulation passive

Les exemples de ce type de régulation passive sont nombreux.

En Allemagne, on trouve de grands bâtiments d'archives en maçonnerie et dalles béton, aux façades très peu percées. Leur prototype est le Stadtarchiv de Cologne, construit en 1971 sans climatisation, dont les dépôts comprennent plusieurs étages non enterrés. L'enveloppe comprend un mur de brique de terre cuite massive d'une épaisseur de 49 cm. (avec parement extérieur en pierre, « ventilé » par un vide de 7 cm.). Son fonctionnement thermique est remarquable.

Le « modèle de Cologne » a grandement influencé la conception des archives construites par la suite à Zwolle (1978), La Haye (1980), Zurich (1985), Coblenz (1986), Groningen (1986),

Speyer (1987/90), Innsbruck (1987), Vienne (1988), Munich (1989), Augsburg (1990), Schleswig (1991), Lucerne (1993).

Wolfgang-Hans Stein donne un aperçu de ces constructions dans un article remarquable qui se concentre sur la critique de ces différentes expériences du point de vue du contrôle climatique et de la physique du bâtiment (« Fragen der Anwendung des Kölner Modells im Archivbau », *Der Archivar*, Düsseldorf, n° 3, 1992). Même si nous ne partageons pas les préventions de l'auteur contre l'isolation (qui nous apparaît plutôt comme un complément de l'inertie thermique), cet article est une référence majeure; bien documenté, il renvoie à de nombreuses publications spécialisées traitant ce sujet dans l'espace germanophone.

Les Archives cantonales lucernoises sont construites avec succès sur le même principe et à notre connaissance, il s'agit du meilleur exemple en Suisse. Le dépôt comprend plusieurs étages massifs, de construction simple, isolée en périphérie. Pour renouveler l'air, le conservateur se contente d'ouvrir certaines petites fenêtres durant quelques nuits soigneusement choisies, à l'entre-saison par temps de bise. Seul le personnel accède aux dépôts, contrôlés par de grands sas pour éviter les apports d'air extérieur. Du point de vue architectural, les programmes « consultation » et « dépôt » sont clairement lisibles et opposés en façade, par le type et la dimension des ouvertures. A l'archiviste que le sujet intéresserait, nous recommandons une visite sur place (cf. l'article du conservateur, Fritz Glauser : « Sicherheit im Archivneubau, Erfahrungen des Staatsarchivs Luzern », *ABI-Technik*, Wiesbaden, n° 15, 1995, pp. 155-165).

Lausanne : Archives de la construction moderne

Nous avons réalisé pour les Archives de la construction moderne un dépôt de 200 m² (cf. *Arbido* n° 7-8, 1999). Par souci d'économie, il fallait réaliser ce local sans machinerie de climatisation. Le maître de l'ouvrage souhaitait également remettre le bâtiment à l'Etat de Vaud et démonter la construction à moyen terme.

Nous avons construit « à sec » une seconde enveloppe à l'intérieur du bâtiment, en empilant sans mortier des briques de terre cuite isolante de grandes dimensions (Thermocellit, épaisseur 36 cm.), fixées en appliquant simplement de la mousse expansive entre le plafond et le dernier rang de briques. La pression de la mousse revient à « précontraindre » le mur entre le sol et le plafond ce qui lui confère une rigidité surprenante. Un graphique du climat mesuré sur plus d'une année (1998 – 1999) montre une lente oscillation, suivant grosso modo une sinusoïde annuelle (maximum estival, minimum hivernal). La température intérieure et l'hygrométrie évoluent parallèlement, entre 19° et 24° d'une part, entre 40% et 48% HR d'autre part. Sans le léger apport continu de chaleur produit par une chaufferie en contact indirect avec le local, la courbe des températures eût été légèrement plus basse (2 à 3°) et celle de l'hygrométrie un peu plus élevée (+ 5% HR).

Ce climat s'établit sur le long terme, sans intervention humaine ; il est donc possible d'abandonner un dépôt de ce type pour le retrouver en fonctionnement après plusieurs décennies.

Cossonay : l'abri de la Pci

Nous avons transposé ce modèle pour le petit dépôt des archives communales de Cossonay. En 2001, un abri de protection civile a été transformé en abri de biens culturels, avec l'aide financière de la Pci, en construisant comme aux ACM une seconde enveloppe intérieure en terre cuite montée à sec. La Pci a admis cette construction intérieure, à la condition qu'elle soit démontable en vingt-quatre heures (en cas de conflit !).

Un vide d'air existe entre le béton et le mur intérieur en terre cuite pour renouveler l'atmosphère entourant le dépôt. La surface du local avant travaux s'élevait à 35 m² ; elle a été ramenée à 23

m² (emprise de l'enveloppe, du sas d'entrée et de l'équipement Pci existant). Des étagères mobiles sont installées pour compenser cette perte de surface par un rangement plus rationnel. Les températures oscillent annuellement entre 14° et 21°, l'hygrométrie entre 50% et 60% HR, sans aucune climatisation. Ce comportement correspond aux observations effectuées aux ACM, en tenant compte d'une correction pour la chaufferie mentionnée ci-dessus.

Bière : un local de citerne

Une expertise réalisée en 2002 pour la commune de Bière a montré que la récupération d'un local de citerne, au sous-sol d'un bâtiment communal, permettait d'installer les archives communales. Comme la construction en béton est particulièrement robuste et qu'une seule paroi est en contact avec le terrain, il était possible de renoncer à la réalisation d'une double enveloppe intérieure. Il s'agissait en fait de condamner un soupirail, de renforcer la porte (feu, effraction) et de placer une séparation devant une canalisation de chauffage longeant une des parois intérieures.

Chevroux : le garage

En 2002, la commune de Chevroux a transformé pour ses archives un garage attenant au bâtiment de l'administration communale. Un doublage intérieur en terre cuite massive a été réalisé. Comme deux façades et la toiture du bâtiment sont en contact direct avec l'extérieur, nous avons renforcé l'isolation en renonçant au vide d'air périphérique, remplacé par un matelas isolant. L'adaptation aux conditions locales écarte quelque peu cette réalisation du modèle appliqué jusqu'ici. Il faudra suivre attentivement les performances de ce système et installer si nécessaire un petit déshumidificateur pour prévenir les élévations hygrométriques à la fin du printemps et durant l'été.

Ailleurs : les fortifications !

Pour terminer, nous mentionnerons une opportunité intéressante : les dépôts de munitions désaffectés. Alors que l'Etat de Vaud a réalisé à grands frais le dépôt de Biens culturels de Lucens dans une centrale nucléaire désaffectée, l'équivalent existe prêt à l'emploi dans certaines fortifications, notamment à Champillon au-dessous de Corbeyrier.

Ce type de fort, réalisé à plusieurs exemplaires par le BBB (Befestigung Bauten Bern) entre 1937 et 1942, comprend notamment deux pièces d'artillerie et deux dépôts de 230 m². Chaque dépôt se présente sous la forme d'une longue coque en béton (40 m.) construite à l'intérieur d'une caverne dont le gabarit est proche d'un tunnel routier : largeur 7 m.50, hauteur 5 m., longueur 42 m.). Les locaux sont équipés de casiers en béton formant étagères et d'une climatisation pour prévenir l'oxydation des munitions ; la température est stable toute l'année à 12°.

Le fort de Champillon est mis en vente par la Confédération à bas prix et constitue une alternative « low-cost » pour le dépôt de biens culturels. Le fort de Crestawald est exactement de même type. On lira à son propos la revue de la SIA suisse allemande, *tec21*, n° 25, 2001 (documents pdf. sur le site www.tec21.ch).

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Secrétariat: p.a. Mme Ruth LINIGER, Rte du Pavement 117 - 1018 LAUSANNE

Tél./Fax 021 647'12'05

e-mail : rliniger@urbanet.ch

CCP 60-377052-4

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame/Mademoiselle/Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

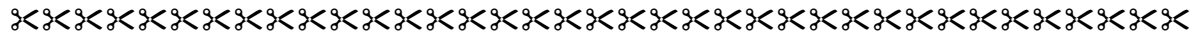
Rue et No. :

No. postal : Localité :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- | | | |
|--|------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> membre collectif | Fr. 90.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre individuel | Fr. 30.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre étudiant/chômeur | Fr. 20.-- | par an |

Date : Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Secrétariat : p.a. Mme Ruth LINIGER, Rte du Pavement 117 - 1018 LAUSANNE

Tél./Fax 021 647'12'05

e-mail : rliniger@urbanet.ch

CCP 60-377052-4

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame/Mademoiselle/Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

No. postal : Localité :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- | | | |
|--|------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> membre collectif | Fr. 90.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre individuel | Fr. 30.-- | par an |
| <input type="checkbox"/> membre étudiant/chômeur | Fr. 20.-- | par an |

Date : Signature :

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Secrétariat : p.a. Mme Ruth LINIGER, Rte du Pavement 117 - 1018 LAUSANNE

Tél./Fax 021 647'12'05

e-mail : rliniger@urbanet.ch

CCP 60-377052-4

BULLETIN DE COMMANDE

..... ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation

..... ex. Archiviste, une profession ! Profils de poste à l'usage des communes

..... ex. Exposer les archives, suggestions pratiques

..... ex. Répertoire des termes utiles aux archivistes

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Secrétariat : p.a. Mme Ruth LINIGER, Rte du Pavement 117 - 1018 LAUSANNE

Tél./Fax 021 647'12'05

e-mail : rliniger@urbanet.ch

CCP 60-377052-4

BULLETIN DE COMMANDE

..... ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation

..... ex. Archiviste, une profession ! Profils de poste à l'usage des communes

..... ex. Exposer les archives, suggestions pratiques

..... ex. Répertoire des termes utiles aux archivistes

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :